



Ditec FACIL

Automatisme pour portes
à battant (Instructions originales)

IP2132FR
Manuel Technique

Sommaire

Argument		Page
1.	Consignes générales de sécurité	5
	Consignes générales de sécurité pour l'utilisateur	6
2.	Déclaration CE de conformité	7
2.1	Directive Machine	7
3.	Données techniques	8
3.1	Indications d'utilisation	8
4.	Installation type	9
5.	Dimensions	10
6.	Installation	11
6.1	Contrôles préliminaires	11
6.2	Fixation des brides	12
6.3	Installation motoréducteur	13
6.4	Installation et réglage des fins de course	14
7.	Raccordements électriques	15
8.	Plan d'entretien ordinaire	16
	Mode d'emploi	17
	Instructions de déverrouillage manuel	19

Légende



Ce symbole indique les instructions ou remarques relatives à la sécurité qui doit faire l'objet d'une attention particulière.



Ce symbole indique des informations utiles pour le fonctionnement correct du produit.

1. Consignes générales de sécurité



Le non-respect des informations contenues dans le présent manuel peut donner lieu à des accidents personnels ou à des endommagements de l'appareil.

Conserver les présentes instructions pour de futures consultations

Le présent manuel d'installation s'adresse uniquement à un personnel qualifié. L'installation, les raccordements électriques et les réglages doivent être effectués par un personnel qualifié selon les règles de la bonne technique et conformément aux normes en vigueur. Lire les instructions avec beaucoup d'attention avant d'installer le produit.

Une mauvaise installation peut être source de danger.



Les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être abandonnés dans la nature ni laissés à la portée des enfants car ils représentent des risques de danger.

Avant de commencer l'installation contrôler l'intégrité du produit.

Ne jamais installer le produit dans un milieu de travail ou une atmosphère explosive : la présence de gaz ou de fumées inflammables représente un grave danger pour la sécurité.

Avant d'installer la motorisation, effectuer toutes les modifications structurelles nécessaires à l'installation des dispositifs de sécurité, à la protection et à la séparation de toutes les zones avec risque d'écrasement, cisaillement entraînement et danger en général.

Contrôler si la structure existante est suffisamment solide et stable. Le fabricant de la motorisation n'est pas responsable de la non-observation des règles de la bonne technique en ce qui concerne la construction des portes et des portails à motoriser, ainsi que des déformations qui pourraient se produire lors de l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêts d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant en considération : les normes et les directives en vigueur, les critères de la bonne technique, le milieu où a lieu l'installation, la logique de fonctionnement du système et les forces développées par la porte ou le portail motorisé.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger toutes les zones éventuelles des risques d'écrasement, cisaillement, entraînement et danger en général de la porte ou du portail motorisé.

Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour indiquer les zones dangereuses.



Chaque installation doit indiquer de manière visible les données d'identification de la porte ou du portail motorisé.

Si nécessaire, relier la porte ou les portails motorisés à une installation de mise à la terre efficace effectuée comme indiqué par les normes de sécurité en vigueur.

Durant les interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux pièces électriques.

Le retrait du carter de protection de l'automatisme doit être effectué exclusivement par un personnel qualifié.



Pour la manipulation des pièces électriques porter des bracelets conducteurs antistatiques reliés à terre. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité pour toute installation de composants incompatibles du point de vue de la sécurité et du bon fonctionnement. Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisés, de même que le mode d'emploi de l'installation.

Consignes générales de sécurité pour l'utilisateur



Les présentes consignes sont partie intégrante et essentielle du produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Il est indispensable de les lire avec beaucoup d'attention car elles donnent des indications importantes sur la sécurité, l'utilisation et l'entretien de l'installation.

Il est nécessaire de conserver ces instructions et de les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation.

Ce produit n'est destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu.

Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et donc dangereuse. Le fabricant ne peut pas être considéré responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.

Éviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement. Ne jamais se mettre dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e) pendant qu'il/elle est en mouvement.

Ne jamais s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé(e) car cette manœuvre est très dangereuse.

La porte ou le portail motorisé(e) peut être utilisé(e) par les enfants à partir de 8 ans ainsi que par les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou par les personnes manquant de connaissances ou d'expérience sous réserve d'une surveillance appropriée ou après avoir reçu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et à la compréhension des dangers qu'il comporte.

Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil et pour éviter qu'ils jouent ou qu'ils se trouvent dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e).

Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande pour éviter que la porte ou le portail motorisé(e) puisse être actionné(e) involontairement.

En cas de défaut ou de dysfonctionnement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un personnel qualifié.

Le non respect des indications ci-dessus peut créer des situations de danger.

Toute réparation ou intervention technique doit être exécutée par un personnel qualifié.

Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un personnel qualifié, l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé(e). En particulier il est conseillé de faire vérifier

périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité. Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être documentées et gardées à disposition de l'utilisateur.

Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt. Ne jamais entrer dans le rayon d'action du vantail.



Pour l'évacuation des appareils électriques et électroniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée mis en place par les administrations communales.

2. Déclaration d'incorporation des quasi-machines

(Directive 2006/42/CE, Annexe II-B)

Le constructeur Entrematic Group AB sis à Lodjursgatan 10, SE-261 44 Landskrona, Sweden, déclare que l'automatisme pour portails battant de type Ditec FACIL:

- est construit pour être installé dans un portail manuel pour constituer une machine au sens de la Directive 2006/42/CE. Le fabricant du portail motorisé doit déclarer la conformité au sens de la Directive 2006/42/CE (annexe II-A), avant la mise en service de la machine ;
- est conforme aux conditions requises de sécurité applicables et indiquées à l'annexe I, chapitre 1 de la Directive 2006/42/CE ;
- est conforme à la Directive Basse Tension 2006/95/CE ;
- est conforme à la Directive Compatibilité Électromagnétique 2004/108/CE ;
- est conforme à la Directive R&TTE 1999/5/CE ;
- la documentation technique est conforme à l'annexe VII-B de la Directive 2006/42/CE ;
- la documentation technique est gérée par Marco Pietro Zini sis à Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY ;
- une copie de la documentation technique sera fournie aux autorités nationales compétentes, sur demande dûment motivée.

Landskrona, 13-01-2013

Marco Pietro Zini
(Président Entrematic Automation)

2.1 Directive Machine

Aux termes de la Directive Machines (2006/42/CE), l'installateur qui motorise une porte ou un portail a les mêmes obligations que le constructeur d'une machine et il doit, comme tel :

- Rédiger le dossier technique qui devra contenir les documents indiqués dans l'Annexe V de la Directive Machines ;
(Le dossier technique doit être conservé et à disposition des autorités nationales compétentes pendant au moins dix ans à compter de la construction de la porte motorisée) ;
- rédiger la déclaration CE de conformité selon l'Annexe II-A de la Directive Machines et la remettre au client ;
- mettre le marquage CE sur la porte ou le portail motorisé(e) conformément au point 1.7.3 de l'Annexe I de la Directive Machines.
- mettre aux normes la porte ou le portail motorisé(e) avec l'installation de dispositifs de sécurité.
- faire référence au manuel d'installation du tableau électronique pour les réglages des forces opérationnelles au sens de l'EN 12453 et de l'EN 12445.

3. Données techniques

	FACIL3H	FACIL3EH
Alimentation	24 V $\overline{\text{m}}$	24 V $\overline{\text{m}}$
Absorption	6 A	6 A
Couple	200 Nm	200 Nm
Temps de ouverture	12±32 s / 90°	12±32 s / 90°
Ouverture max.	110°	110°
Classe de service	3 - FRÉQUENT	3 - FRÉQUENT
Intermittence	S2 = 30 min S3 = 50%	S2 = 30 min S3 = 50%
Température	-20° C / +55° C -35° C / +55° C avec NIO actif	-20° C / +55° C -35° C / +55° C avec NIO actif
Degré de protection	IP54	IP54
Armoire électronique	E2HFC - VIVAH	E2HFC incorporé
Indications d'utilisation m = longueur du vantail kg = poids du vantail <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 15px; height: 15px; background-color: yellow; margin-right: 5px;"></div> Dimensions limites </div> <div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="width: 15px; height: 15px; background-color: green; margin-right: 5px;"></div> Dimensions recommandées </div>		

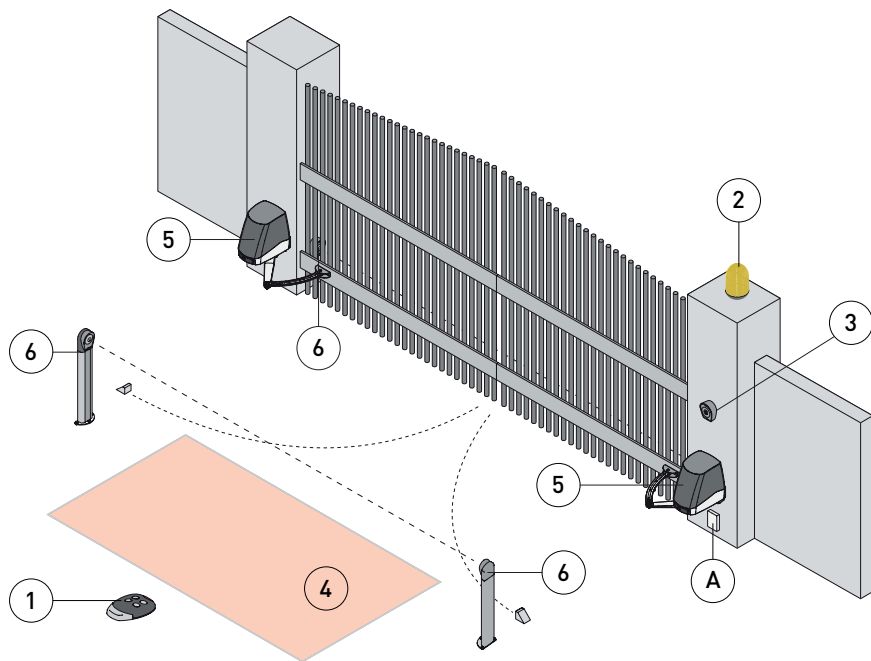
3.1 Mode d'emploi


Classe de service: 3 (au moins 30 cycles par jour pendant 10 ans ou 200 cycles par jour pendant 5 ans).

Utilisation: FREQUENT (Pour installations domestiques ou petits immeubles avec passage pour véhicules ou passage piétons fréquent).

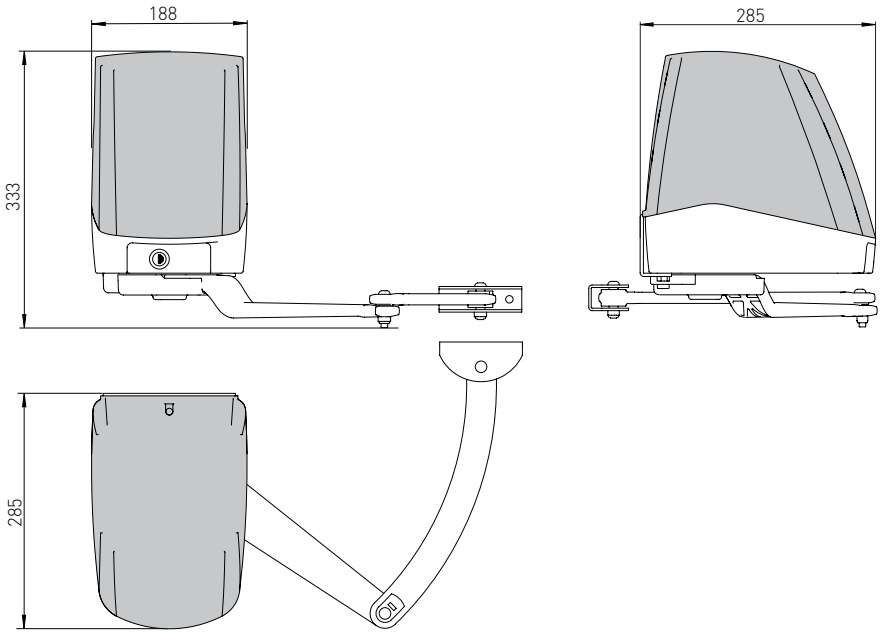
- Les performances d'utilisation se reportent au poids recommandé (environ les 2/3 du poids maximum autorisé). L'utilisation avec le poids maximum autorisé pourrait porter à une baisse des performances indiquées plus haut.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs ont une valeur purement indicative. Il s'agit de valeurs relevées statistiquement dans des conditions moyennes d'utilisation, n'offrant donc pas une précision absolue pour chaque cas spécifique.
- Chaque entrée automatique présente des éléments variables comme: frottements, compensations et conditions environnementales pouvant modifier fondamentalement aussi bien la durée que la qualité de fonctionnement de l'accès automatique ou d'une partie de ses éléments (entre autres, les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coefficients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

4. Installation type



Réf.	Code	Description
1	GOL4	Radiocommande
2	LAMPH	Lampe clignotante
3	XEL5 GOL4M	Sélecteur à clé Clavier de commande via radio
4	LAB9	Détecteur à spire magnétique de contrôle du passage
5	FACIL3H	Motoréducteur
	FACIL3EH	Motoréducteur avec tableau électronique incorporé
6	XEL2	Cellules photoélectriques
	LAB4	Cellules photoélectriques IP55
A		Boîte de dérivation (n'est pas fournie). Relier l'alimentation à un interrupteur omnipolaire de type homologué avec distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm (non fourni par DITEC). Pour le raccordement au réseau, utiliser un conduit indépendant et séparé des raccordements aux dispositifs de commande et de sécurité.

5. Dimensions



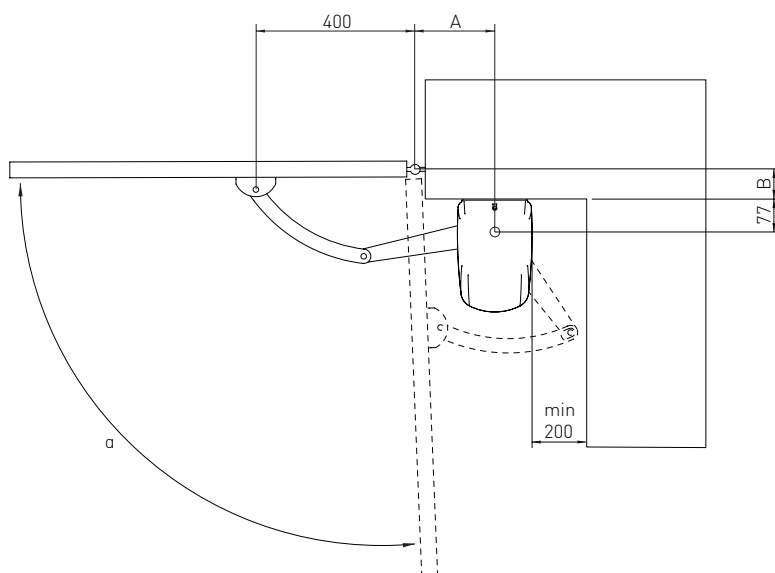
6. Installation

La garantie de fonctionnement et les prestations déclarées s'obtiennent seulement avec des accessoires et dispositifs de sécurité DITEC Entrematic.
Toutes les cotes reportées sont exprimées en mm, sauf indication contraire.

6.1 Contrôles préliminaires

Contrôler si la structure du portail est solide et si les gonds sont bien graissés. Prévoir une butée d'arrêt à l'ouverture et à la fermeture.

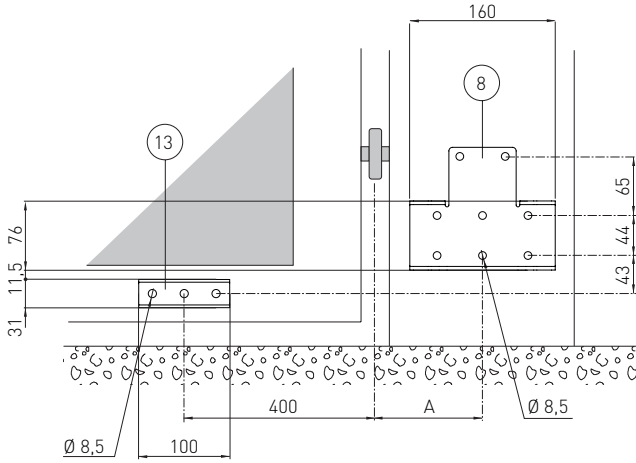
Vérifier les mesures d'installation de la manière indiquée sur la tableau.



α		A (mm)								
		120	130	140	150	160	170	180	190	200
B (mm)	0	90°	90°	95°	95°	100°	100°	105°	105°	110°
	50	90°	90°	95°	95°	95°	95°	95°	95°	95°
	100	90°	90°	90°	90°	90°	90°	90°	90°	/
	150	90°	90°	90°	90°	90°	90°	90°	/	/
	200	90°	90°	90°	90°	90°	/	/	/	/

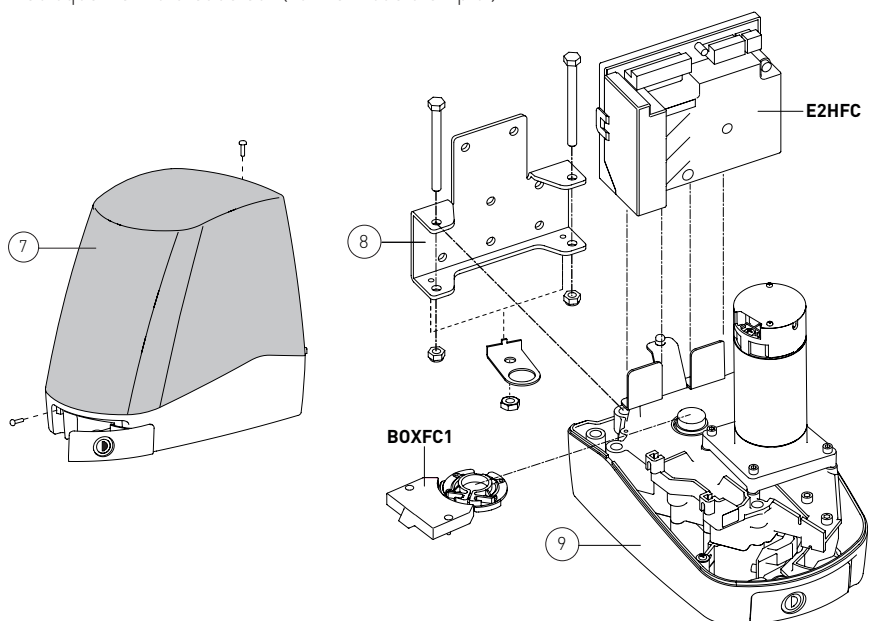
6.2 Fixation des brides

- Fixer solidement et de manière stable la plaque de fixation [8] au pilier du portail et la patte de fixation du bras [13] sur le vantail de la manière indiquée sur la figure.

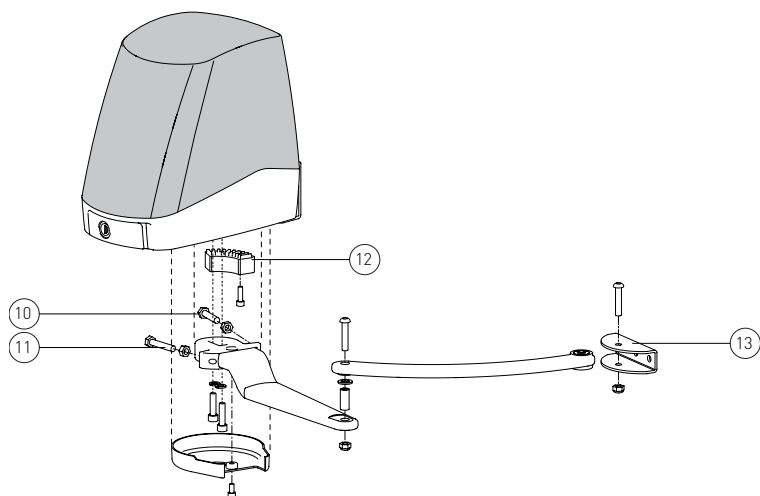


6.3 Installation du motoréducteur

- Enlever le couvercle [7] et monter le motoréducteur [9] sur la plaque de fixation [8] de la manière indiquée sur la figure.
- Débloquer le motoréducteur (voir le mode d'emploi).



- Fixer les bras articulés et la patte de fixation [13] de la manière indiquée sur la figure.
- Les articulations des bras doivent être graissées et les vis serrées de manière à ne pas empêcher le mouvement des bras.
- Si demandé, en portant le vantail en position de fermeture et d'ouverture, régler les vis [10] et [11] sur l'arrêt de butée [12].



6.4 Installation et réglage des fins de course (optionel)

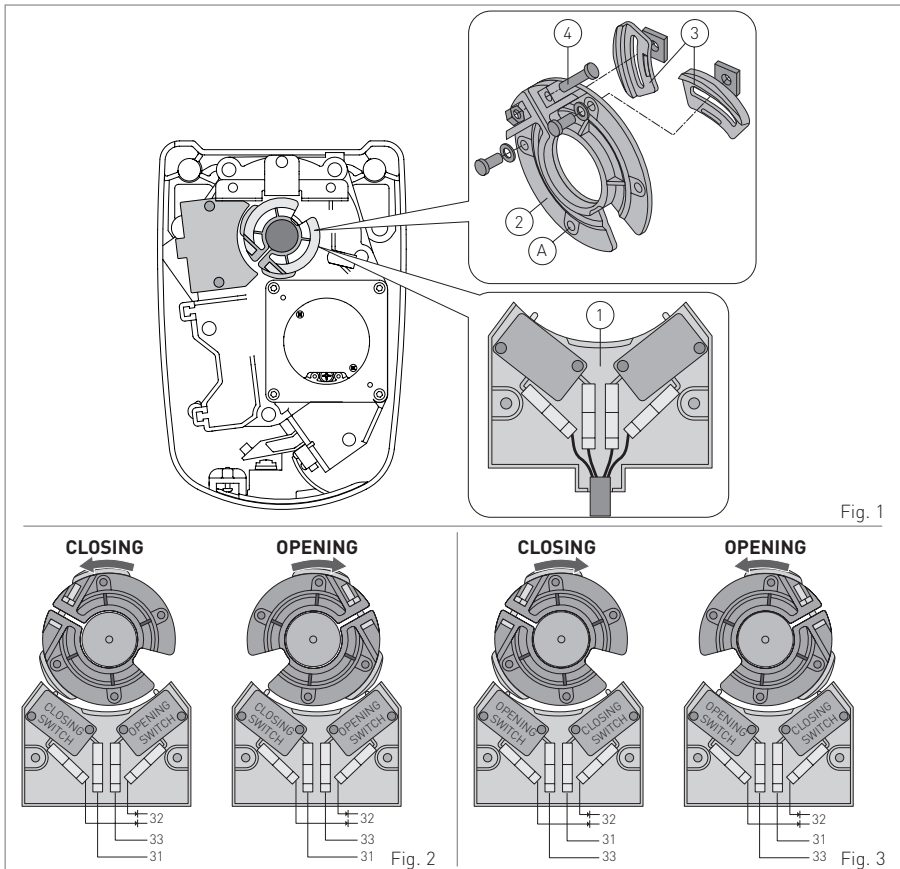
- Relier les fastons des câbles du fin de course aux micro-interrupteurs. Ranger les câbles du fin de course de sorte qu'ils soient bien placés à l'intérieur du boîtier micro-interrupteurs [1] et faire sortir le câble par le trou prévu à cet effet.
- Assembler les deux cames [3] sur l'anneau porte-cames, sans serrer les vis à fond.
- Monter l'anneau porte-cames sur l'arbre moteur et visser la vis [4] sans la serrer.
- Fixer le boîtier porte-micro [1] au motoréducteur.
- (Fig. 2-3) Portail en position fermée, tourner manuellement l'anneau porte-cames [2] de sorte que le micro-interrupteurs de fermeture soit enfoncé et que le micro-interrupteurs d'ouverture ne le soit pas. Serrer dans cette position l'anneau porte-cames avec la vis [4].

ATTENTION: vérifier si entre le motoréducteur et les cames du fin de course il y a une distance d'au moins 1 mm.

- (Fig. 2-3) Portail en position ouverte, vérifier que le micro-interrupteurs d'ouverture est enfoncé.
- REMARQUE: déplacer la came sur l'orifice [A] si le micro-interrupteurs d'ouverture n'est pas enfoncé.

- Après le réglage, serrer les vis des cames.
- Relier les fins de course comme le montre la fig. 2 (si le moteur ouvre en tirant dans le sens des aiguilles d'une montre) ou bien dans la fig. 3 (si le moteur ouvre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre).

REMARQUE: pour les liaisons aux armoires électronique VIVAH, suivre les instructions figurant sur la notice de l'armoire.



7. Raccordements électriques




REMARQUE : les raccordements électriques et la mise en marche des motoréducteurs FACIL sont illustrés dans le manuel d'installation du tableau électronique E2HFC VIVAH.



Avant de brancher l'alimentation électrique contrôler si les données de la plaque correspondent à celles du réseau de distribution électrique.

Prévoir sur le réseau d'alimentation un dispositif de coupure omnipolaire avec distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm.

Vérifier que, en amont de l'installation électrique, sont montés un disjoncteur différentiel et une protection contre les surintensités adaptés.

Utiliser un câble électrique de type H05RN-F 3G1,5 et le raccorder aux bornes L (marron), N (bleu),  T (jaune / vert) à l'intérieur de l'automatisme.

Bloquer le câble à l'aide du serre-câbles et le dépouiller seulement au niveau de la borne.

Le raccordement au réseau de distribution électrique doit, sur le tronçon extérieur à l'automatisme, s'effectuer sur un chemin de câbles indépendant et séparé du chemin de câbles des raccordements aux dispositifs de commande et de sécurité.

Le chemin de câbles doit pénétrer à l'intérieur de l'automatisme à travers les trous présents sur la plaque de base sur 50 mm minimum.

S'assurer de l'absence de bords tranchants qui pourraient détériorer le câble d'alimentation.

Vérifier si les conducteurs de la tension de réseau (230 V) et les conducteurs des accessoires (24 V) sont séparés.

Les câbles doivent être à double isolement. Les dégainer à proximité des bornes de raccordement correspondantes et les bloquer à l'aide de serre-câbles hors fourniture.

8. Plan d'entretien ordinaire

Effectuer les opérations et les vérifications suivantes tous les 6 mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Sans alimentation 230 V~ et batteries si présentes:

- Nettoyer et graisser avec de la graisse neutre, les pivots de rotation et les gonds du portail.
- Contrôler l'étanchéité des points de fixation.
- Vérifier la valeur de la capacité du condensateur du moteur.

Remettre l'alimentation 230 V~ et batteries si présentes:

- Contrôler les réglages de force.
- Contrôler le bon fonctionnement de toutes les fonctions de commande et sécurité (cellules photoélectriques).
- Contrôler le bon fonctionnement du système de déverrouillage.
- Contrôler le fonctionnement des batteries (en continuité) si présent le tableau électrique VIVAH ou E2HFC avec kit batteries, en coupant l'alimentation et en effectuant quelques manoeuvres en succession. A la fin remettre l'alimentation 230 V~.



REMARQUE : pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.




Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir à l'utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisés, de même que le mode d'emploi de l'installation.

L'installateur doit remplir le registre d'entretien, dans lequel il devra indiquer toutes les interventions d'entretien ordinaire et extraordinaire effectuées.

Mode d'emploi

Consignes générales de sécurité pour l'utilisateur

 Les présentes consignes sont partie intégrante et essentielle du produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Il est indispensable de les lire avec beaucoup d'attention car elles donnent des indications importantes sur la sécurité, l'utilisation et l'entretien de l'installation.

Il est nécessaire de conserver ces instructions et de les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation.

Ce produit n'est destiné qu'à l'utilisation pour laquelle il a été conçu. Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et donc dangereuse.

Le fabricant ne peut pas être considéré responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.

Eviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement. Ne jamais se mettre dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé(e) pendant qu'il/elle est en mouvement.

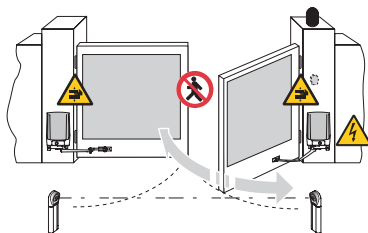
Ne jamais s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé(e) car cette manœuvre est très dangereuse.

La porte ou le portail motorisé(e) peut être utilisé(e) par les enfants à partir de 8 ans ainsi que par les personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou par les personnes manquant de connaissances ou d'expérience sous réserve d'une surveillance appropriée ou après avoir reçu des instructions relatives à une utilisation en toute sécurité de l'appareil et à la compréhension des dangers qu'il comporte.

Ne jamais permettre aux enfants de jouer ou de rester dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé.

Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande pour éviter que la porte ou le portail motorisé(e) puisse être actionné(e) involontairement.

En cas de défaut ou de dysfonction-



nement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un personnel qualifié.

Le non respect des indications ci-dessus peut créer des situations de danger.


Toute réparation ou intervention technique doit être exécutée par un personnel qualifié.

Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

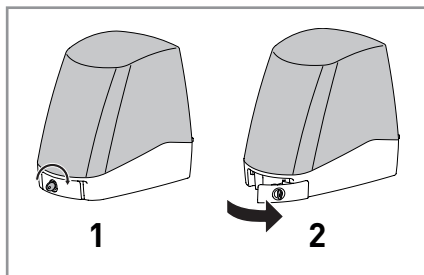
Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un personnel qualifié, l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé(e). En particulier il est conseillé de faire vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.

Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être documentées et gardées à disposition de l'utilisateur.

Effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt. Ne jamais entrer dans le rayon d'action du vantail.

 Pour l'évacuation des appareils électriques et électroniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée mis en place par les administrations communales.

Instructions de déverrouillage manuel



En cas de panne ou de coupure de courant, enfiler la clé et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre, ouvrir complètement la porte. Ouvrir le portail à la main.

Pour reverrouiller le portail, fermer la porte, tourner la clé dans le sens contraire à celui des aiguilles d'une montre et enlever la clé.

REMARQUE: pour couper l'alimentation de l'automatisme il faut couper l'alimentation et enlever les batteries (si présentes).

ATTENTION: lorsque la porte est fermée, mais la clé est encore horizontale le micro de déverrouillage est ouvert et empêche toute manoeuvre.



ATTENTION: effectuer les opérations de verrouillage et déverrouillage du vantail avec le moteur arrêté.



Pour tout problème et/ou information, contacter l'Assistance Technique.

Cachet installateur	Opérateur
	Date intervention
	Signature technicien
	Signature client

Intervention effectuée _____

Cachet installateur	Opérateur
	Date intervention
	Signature technicien
	Signature client

Intervention effectuée _____



Pour tout problème et/ou information, contacter l'Assistance Technique.

Entrematic Group AB
 Lodjursgatan 10
 SE-261 44, Landskrona
 Sweden
 www.ditecentrematic.com

Tous les droits relatifs à ce matériel sont la propriété exclusive d'Entrematic Group AB. Les contenus de cette publication ont été rédigés avec le plus grand soin, cependant Entrematic Group AB décline toute responsabilité en cas de dommages causés par d'éventuelles erreurs ou omissions présentes dans ce document. Nous nous réservons le droit d'apporter d'éventuelles modifications sans préavis. Toute copie, reproduction, retouche ou modification est expressément interdite sans l'autorisation écrite préalable d'Entrematic Group AB.

ENTRE//MATIC



Entrematic Group AB
Lodjursgatan 10
SE-261 44, Landskrona
Sweden
www.ditecentrematic.com

